

Note brève et synthétique BUDGET PRIMITIF 2026

I. Le cadre général du budget primitif

L'article L1612-35 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour le budget principal de la Ville de Charnay-Lès-Mâcon et elle est disponible sur le site internet de la commune.

II. Éléments de contexte et priorités du budget

De manière générale, suite au débat d'orientation budgétaire, le budget primitif 2026 acte la poursuite des investissements lancés sur le mandat précédent en se plaçant dans le cadre des objectifs suivants :

- poursuivre les efforts d'investissements indispensables à l'entretien régulier du patrimoine (bâtiments, voiries) en priorisant la transition écologique et énergétique de la commune ;
- lancer les études pour amorcer les projets de demain ;
- améliorer la qualité du service public en s'adaptant à la population en augmentation ;
- conserver les équilibres financiers de la commune.

III. Le fonctionnement

Le budget primitif 2026 tient compte des orientations annoncées dans le débat d'orientation budgétaire.

1. Pour les charges à caractère général :
 - Maîtrise des dépenses de fonctionnement afin de dégager des marges de manœuvre pour l'investissement, notamment ceux en capacité de réduire les coûts de fonctionnement ;
 - Subventions maintenues pour un soutien aux acteurs locaux.
2. Pour les dépenses liées au personnel municipal :
 - Masse salariale contenue à l'augmentation du GVT tout en absorbant les mesures nationales (hausse de cotisations, mise en place de la prévoyance) et sans dégrader le service rendu.
3. Pour les recettes de fonctionnement :
 - Tarifs publics réajustés au regard de l'inflation
 - Pas d'augmentation des taux de fiscalité

Fonctionnement	BP 2026	BP 2025	CFU 2025	Variation € BP2026/ CFU2025	Variation %
Recettes réelles	9 396 719	9 367 180	9 386 680	10 039	0,1%
Recettes d'ordre	382 140	322 878	319 896	62 244	19,5%
Total recettes avant report résultat	9 778 859	9 690 058	9 706 576	72 283	0,7%
<i>Résultat cumulé N-1 reporté en fonctionnement</i>	<i>2 554 571</i>	<i>2 715 201</i>	<i>2 715 201</i>	<i>- 160 630</i>	<i>-5,9%</i>
Total recettes y compris report résultat N-1	12 333 430	12 405 259	12 421 777	- 88 347	-0,7%
Dépenses réelles	8 476 991	8 453 037	8 113 335	363 656	4,5%
Dépenses d'ordre	1 159 852	1 012 672	753 872	405 981	53,9%
Total des dépenses avant virt autofinancement	9 636 843	9 465 709	8 867 206	769 636	8,7%
Autofinancement cumulé	2 696 587	2 939 550	3 554 571	- 857 984	-24,1%
<i>Dont autofinancement de l'exercice</i>	<i>142 016</i>	<i>224 348</i>	<i>839 370</i>	<i>- 697 353</i>	<i>-83,1%</i>
Total dépenses y compris virt autofinancement	12 333 430	12 405 259	12 421 777	- 88 347	-0,7%

1. Les recettes de fonctionnement correspondent :

- Aux prestations fournies à la population : concessions de cimetières, droits de place du marché, locations de salles et matériels, accueils périscolaires, accueil de loisirs, restauration scolaire, redevance résidence personnes âgées, saison culturelle et école de musique.
- Aux impôts locaux.
- À la fiscalité indirecte.
- Aux dotations versées par l'État.
- Aux diverses subventions.
- Et aux revenus des immeubles.

Les recettes de fonctionnement s'élèvent à 9 778 859 € et elles augmentent de 0.7 % par rapport au compte financier unique 2025.

2. Les dépenses de fonctionnement sont constituées :

- Des salaires du personnel municipal
- De l'entretien et consommation des bâtiments communaux
- Des achats de matières premières et fournitures
- Des prestations de services effectuées
- Des subventions versées aux associations
- Des intérêts de la dette
- Et des dotations aux provisions

Les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 9 636 843 € et elles augmentent de 8.7% par rapport au compte financier unique 2025.

L'écart entre le volume total des recettes et des dépenses de fonctionnement constitue l'autofinancement, c'est-à-dire la capacité de la commune à rembourser le capital de la dette et à financer elle-même ses projets d'investissements. Pour le BP 2026, il est prévu un autofinancement cumulé de 2 696 587 €.

1) Les principales recettes de fonctionnement

Recettes de Fonctionnement (en €)	BP 2026	BP 2025	CFU 2025	Variation € BP2026/ CFU2025	Variation %
013 -Atténuations de charges	40 000	72 500	129 722	- 89 722	-69,2%
70 -Produits des services	754 160	717 940	761 114	- 6 954	-0,9%
731 -Fiscalité locale M57	6 528 140	6 477 459	6 466 095	62 045	1,0%
73 -Impôts et Taxes (hors 731) M57	429 900	308 537	308 633	121 267	39,3%
74 -Dotations et participations	1 400 757	1 376 082	1 412 143	- 11 386	-0,8%
75 -Autres produits de gestion courante	190 200	361 100	233 194	- 42 994	-18,4%
76 -Produits financiers	53 562	53 562	53 562	0	0,0%
77- Produits spécifiques	-	-	9 396	- 9 396	-100,0%
78- Reprise provisions	-	-	12 822	- 12 822	-100,0%
Total réel	9 396 719	9 367 180	9 386 680	10 039	0,1%
Total ordre	382 140	322 878	319 896	62 244	19,5%
Total recettes de fonctionnement	9 778 859	9 690 058	9 706 576	72 283	0,7%
Résultat reporté N-1	2 554 571	2 715 201	2 715 201	- 160 630	-5,9%
Total des recettes	12 333 430	12 405 259	12 421 777	- 88 347	-0,7%

Les principales évolutions des recettes prévisionnelles 2026 par rapport au CFU 2025 concernant :

- **Les atténuations de charges (chap.013) -90 K€** : Plusieurs arrêts longs en 2025 et impact prévisionnel 2026 du nouveau contrat d'assurance avec une franchise qui passe de 10 à 30 jours.
- **Les produits de la fiscalité locale (chap.731) +62 K€** : ils intègrent, pour les impôts directs locaux, les bases prévisionnelles communiquées par la préfecture (dont revalorisation forfaitaire +0.8%).
- **Les impôts et taxes (chap. 73 hors 731) +121 K€** : l'augmentation concerne principalement l'attribution de compensation MBA du fait d'une baisse estimée de la contribution de la commune au budget de la petite enfance (-82K€) et du transfert de la contribution ADS en charge (-41K€).
- **Les autres produits de gestion courante (chap.75) -43 K€** : en 2025, la commune a perçu le remboursement du sinistre du café de la gare pour 31 K€ et des pénalités sur le marché du COSEC pour 7 K€.
- **Les recettes d'ordre +62 K€** concernent l'augmentation des reprises de subventions au résultat pour les subventions portant sur les AP COSEC, rue des petits champs et Ilot de fraîcheur.

2) Les principales dépenses de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement (en €)	BP 2026	BP 2025	CFU 2025	Variation € BP2026/ CFU2025	Variation %
011 -Charges à caractère général	2 475 499	2 572 179	2 381 660	93 838	3,9%
012-Charges de personnel	5 285 584	5 094 957	4 997 384	288 200	5,8%
014 -Atténuations de produits	10 000	10 000	9 285	715	7,7%
65 -Autres charges de gestion courante	497 708	529 039	506 232	- 8 524	-1,7%
66 -Intérêts de la dette	164 000	174 262	161 144	2 856	1,8%
67 -Charges spécifiques	6 000	6 000	2 173	3 827	176,1%
68 -Dotations et provisions (réelles)	38 200	66 600	55 456	- 17 256	-31,1%
Total réel	8 476 991	8 453 037	8 113 335	363 656	4,5%
Total ordre	1 159 852	1 012 672	753 872	405 981	53,9%
Total dépenses de fonctionnement	9 636 843	9 465 709	8 867 206	769 636	8,7%
Autofinancement cumulé	2 696 587	2 939 550	3 554 571	- 857 984	-24,1%
Total des dépenses y compris virement autofinancement	12 333 430	12 405 259	12 421 777	- 88 347	-0,7%

Les principales évolutions des dépenses prévisionnelles 2026 par rapport au CFU 2025 concernent :

- o **Les charges à caractère général (chap.011) +94 K€ :**
 - Les achats de matières et fournitures (comptes 60) augmentent de 108 K€ (+13.7%) dont 44K€ sur les fluides et 54 K€ sur les fournitures de petit équipement (dont +10 K€ rachat postes téléphoniques et tablettes, +31K€ fournitures bâtiments).
 - Les services extérieurs (comptes 61) diminuent de 155 K€ en raison des dépenses 2025 liées aux sinistres du COSEC (212K€) et du café de la gare (35 K€). Hors impact des sinistres, les services extérieurs augmentent de 92 K€ (+9.5%) : entretien/maintenance +49 K€, formation +25 K€, contrats +21 K€.
 - Les autres services extérieurs (comptes 62) augmentent de 124 K€ (+35%) dont honoraires +30K€, contribution ADS +41K€, téléphonie internet +6K€.
 - Les impôts taxes (comptes 63) augmentent de 14 K€ en raison de la cotisation FIPHFP.
- o **Les charges de personnel (chap.012) + 288 K€ :** la hausse provient notamment
 - Des mesures réglementaires pour 116 K€ : augmentation des taux de charges sociales (dont CNRACL +3 points) 64 K€, participation employeur à la mutuelle 19 K€, coût du recensement et des élections 33 K€,
 - Impact des remplacements/recrutements pour 126 K€
 - Des heures supplémentaires / astreintes et revalorisation IFSE/avancement grade/promotion interne 43 K€.
- o **Les opérations d'ordre + 406 K€ :** l'augmentation porte sur les dotations aux amortissements.
 - Plusieurs autorisations de programmes (AP) se terminent et commenceront à être amorties à compter de 2026 (impact +292 K€).
 - Dotation prévisionnelle 2026 sur les autres investissements inscrits au BP2026 +82K€.

Les amortissements permettent de refléter la dépréciation des immobilisations (usure, obsolescence, etc.) dans les comptes, garantissant une image fidèle de la situation financière.

En constatant chaque année la perte de valeur des biens, les dotations dégagent des ressources destinées à leur renouvellement futur, assurant ainsi une gestion patrimoniale durable.

3) La fiscalité

Il est proposé de maintenir en 2026 les taux votés en 2025.

Taxes directes locales	Taux 2025	Proposition taux 2026
Foncier bâti	47,02%	47,02%
Foncier non bâti	53,55%	53,55%
Taxe d'habitation résidences secondaires	13,68%	13,68%

IV. Les investissements

Ce budget sert à financer toutes les dépenses qui ont vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité. Il s'agit donc principalement de dépenses d'équipements et de travaux.

Le budget d'investissement de la commune regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, matériel, informatique, véhicules, biens immobiliers, études et travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- En recettes : elles sont constituées des dotations et subventions, tels que les fonds de la compensation de la TVA (FCTVA), les autres subventions d'investissement et les emprunts.

Les recettes d'investissement représentent un montant de 7 495 227 € dont 3 573 465 € de recettes réelles.

Investissement (en €)	BP 2026
Recettes réelles	2 580 000
Restes à réaliser recettes	993 465
sous-total recettes réelles d'investissement	3 573 465
Recettes d'ordre	1 225 175
<i>Autofinancement section fonctionnement</i>	2 696 587
Total recettes	7 495 227
Dépenses réelles	5 246 682
Restes à réaliser dépenses	194 637
sous-total dépenses réelles d'investissement	5 441 318
<i>Solde invest. reporté N-1</i>	1 606 446
Dépenses d'ordre	447 463
Total dépenses	7 495 227

1) Les principales dépenses réelles d'investissement

Dépenses d'investissements (en €)	BP 2026	CFU 2025	Variation €
Dépenses d'équipements diverses	14 050	12 309	1 741
TRAVAUX EN REGIE BATIMENT	386 698	316 161	70 536
ENVIRONNEMENT ESPACES VERTS	59 906	83 111	- 23 205
URBANISME ET FONCIER	6 384	10 189	- 3 805
VOIR - VOIRIE	384 955	195 980	188 975
PARC AUTO	100 000	49 848	50 152
0505 - P L U	-	3 964	- 3 964
1201 - INFORMATIQUE	105 813	25 536	80 277
1904 - VIDEO PROTECTION	25 000	-	
1905 - RENOVATION ENERGETIQUE BATIMENTS	74 843	3 357	71 486
2001 - Eclairage public	7 811	-	7 811
2003 - Domaine de Champgrenon	16 891	6 214	10 678
2202 - Rénovation du Cossec	166 168	2 341 144	- 2 174 976
2203 - Rénovation de l'Espace de la Verchère	500 000	30 353	469 647
2204 - Parking de la Verchère	-	5 000	- 5 000
2301 - Rénovation Rue des petits Champs	83 929	747 427	- 663 498
2302 - Parcelle AM340 ilot de fraîcheur aménagement 2	41 216	327 862	- 286 646
2501 - Rénovation Grande rue de la Coupée	110 000	11 766	98 234
2601 - Groupe scolaire	92 000	-	92 000
2602 - Révision PLU	40 000	-	40 000
2603 - Mobilités douces	340 000	-	340 000
2604 - Ombrières Parking Verchère	20 000	-	20 000
Sous-total dépenses équipements	2 575 663	4 170 221	- 1 619 557
FINANCES	1 893 655	-	1 893 655
Remboursement emprunts	900 000	2 294 841	- 1 394 841
Dépenses en co-maitrise d'ouvrage	10 000	245 006	- 235 006
Reversement subventions d'investissements	-	-	-
Reversement taxe aménagement	62 000	1 119	60 881
Total dépenses réelles d'investissements	5 441 318	6 711 187	- 1 294 869

Les dépenses d'équipement prévues en 2026 concernent notamment

- L'entretien courant des bâtiments 387 K€, des voiries 385 K€
- Le renouvellement du parc auto 100K€, du parc informatique 106 K€(dont report 55K€)
- Le démarrage des travaux de rénovation de l'espace Verchère 500 K€
- Les études de lancement de nouvelles AP (groupe scolaire, révision PLU, ombrières parking Verchère)
- Les premières phases de travaux pour la rénovation de la Grande rue de la coupée et les mobilités douces.

La ligne FINANCES pour 1 894 K€ correspond à la réserve de fonds de roulement.

Le remboursement du capital des emprunts représente 900 K€ contre 2 295 K€ en 2025 en raison du remboursement du prêt relais pour 1.4 M€.

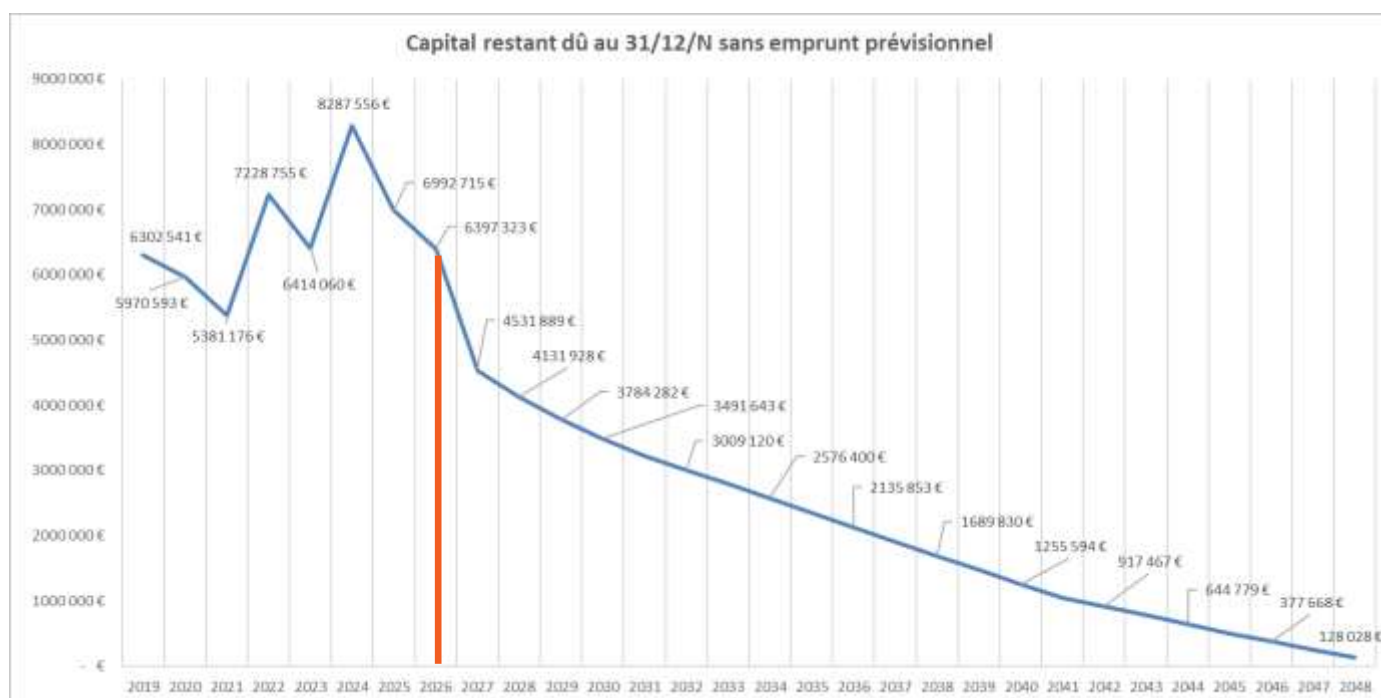
2) Les principales recettes réelles d'investissement

Recettes d'investissements (en €)	BP 2026	CFU 2025	Variation €
FCTVA	430 000	342 873	87 127
Taxe d'aménagement	20 000	12 055	7 945
Excédents de fonctionnement	1 000 000	1 000 000	-
Subventions d'investissements	813 465	1 109 157	- 295 692
Emprunts	1 300 000	1 000 000	300 000
Recettes co-maitrise d'ouvrage	10 000	255 610	- 245 610
Autres		310 811	- 310 811
Total recettes réelles d'investissements	3 573 465	4 030 506	- 457 041

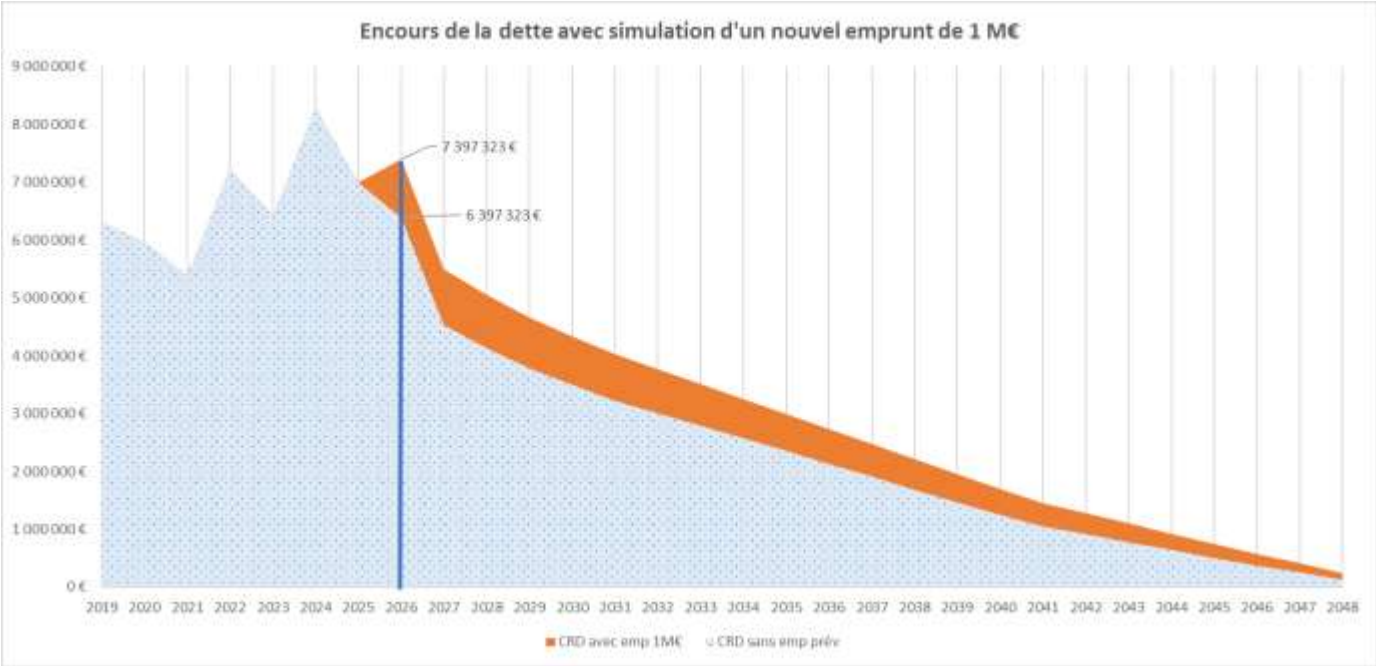
V. La dette

Au 31/12/2026, sans l'emprunt prévisionnel de 1 M€ (dont 1 M€ prêt relais FCTVA), l'encours serait de 6 397 323 €.

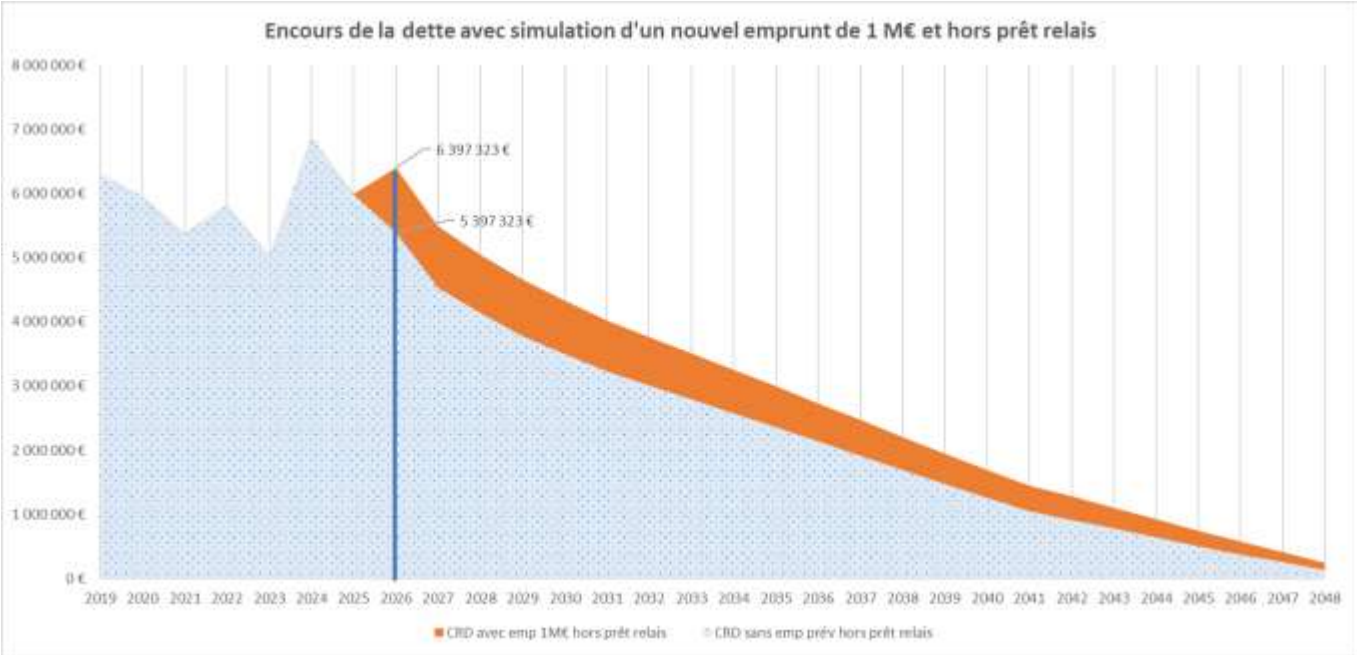
La commune compte 19 emprunts. Leur durée de vie résiduelle est de 22 ans et 10 mois et la durée de vie résiduelle moyenne est 13 ans et 6 mois.



Profil de la dette avec nouvel emprunt prévisionnel de 1 M€.



Au 31/12/2026, 98.6 % de l'encours de dette sera à taux fixe.



VI. Quelques ratios et données

1) La capacité de désendettement et le taux d'endettement

La capacité de désendettement passe de 5,5 années au CFU 2025 à 8 années au BP 2026 mais reste cependant à un niveau satisfaisant.

Le taux d'endettement reste inférieur à 80%.

Capacité de désendettement	BP 2026	BP 2025	CFU 2025
Encours de dette au 31/12	7 397 323	7 285 215	6 992 715
Epargne brute	919 728	914 143	1 273 245
Capacité de désendettement en années	8,0	8,0	5,5

Taux d'endettement	BP 2026	BP 2025	CFU 2025
Encours de dette au 31/12	7 397 323	7 285 215	6 992 715
Recettes réelles de fonctionnement	9 386 488	9 367 180	9 386 680
Taux d'endettement	79%	78%	74%

2) L'autofinancement

Capacité d'autofinancement	BP 2026	BP 2025	CFU 2025
Epargne de gestion	1 074 366	1 107 443	1 416 340
Epargne brute	919 728	914 143	1 273 245
Epargne nette	19 728	9 143	378 404

Les 3 indicateurs d'épargne sont en baisse prévisionnelle par rapport au CFU 2025. L'épargne nette prévisionnelle reste toutefois positive.

3) Le personnel communal (1^{er} janvier 2025)

Filière	Nb de postes votés en ETP	Nb d'emplois pourvus en ETP	Nb de postes vacants en ETP	Nb de fonctionnaires en ETP	Nb de contractuels en ETP
DGS	1,00	1,00	-	1,00	-
Cabinet	1,00	1,00	-	-	1,00
Administrative	25,80	23,90	1,90	17,50	6,40
Animation	20,53	19,09	1,44	12,34	6,75
Culturelle	6,62	6,62	-	3,96	2,66
Police	2,00	2,00	-	2,00	-
Médico-sociale	10,42	10,42	-	8,85	1,57
Technique	38,31	38,31	-	27,91	10,40
Total	105,68	102,34	3,34	73,56	28,78
Annexe IV B9	103,68	100,34		72,56	27,78
	(a)+(b)	(a)+(b)		(a)	(b)

(a) emploi fonctionnel DGS non compris dans le total de l'annexe réglementaire

(b) emploi non permanent collaborateur cabinet non compris dans l'annexe réglementaire